



Les 18 propositions de réforme des Régions visent une plus grande décentralisation en matière de formation et d'accompagnement vers l'emploi

Mis en ligne le 9 novembre 2017 par Estelle Durand

À la veille de l'ouverture des grands travaux concernant les réformes de l'apprentissage et de la formation professionnelle, les Régions revendiquent un rôle de coordination entre les différents intervenants de la chaîne de l'orientation, de la formation, de l'emploi et du développement économique. Un appel qui se traduit par la publication de 18 propositions concrètes.

Après avoir signalé par courrier au Premier ministre, leur volonté de rester au cœur du système de l'apprentissage, les Régions vont plus loin. Leur association, Régions de France, publie, ce mercredi 8 novembre, 18 propositions « pour relever les défis de la société des compétences et de la bataille pour l'emploi » avec en fil rouge une demande en faveur d'une plus grande décentralisation.

Les réformes sociales que mène en ce moment le gouvernement, les Régions les abordent avec « détermination », selon François Bonneau, président délégué de Régions de France, non seulement parce que ces collectivités territoriales consacrent déjà « plus de 40 % de leur budget à la formation dans son ensemble » mais aussi parce qu'elles ont vu ces dernières années, « leur compétence économique monter en puissance. »

Rôle de coordination

Et face au défi du développement des compétences auquel s'attèle en ce moment le gouvernement, les Régions revendiquent un rôle central dans la « cohérence de la chaîne reliant formation initiale, formation professionnelle classique ou alternée, accompagnement vers l'emploi, et soutien au développement économique . »

« Nous sommes persuadés que la décentralisation jusqu'au bout, c'est la possibilité de faire travailler ensemble l'action publique que nous représentons, les grands acteurs publics, les entreprises et les systèmes qui les représentent », souligne François Bonneau.

Les Régions proposent ainsi que la commande de formations des demandeurs d'emploi soit unifiée à leur niveau, en articulation avec les branches, les entreprises et les partenaires sociaux.

Toujours en matière de formation professionnelle, les élus régionaux appellent à un « choc de simplification » : « aujourd'hui il existe 21 schémas de partage des compétences entre l'État et les Régions dans le champ de la formation et de l'emploi, ce qui crée une déperdition d'énergie », selon David Margueritte, le nouveau président de la commission emploi, formation et apprentissage de Régions de France. D'où la proposition de Régions de France de s'appuyer sur un cadre unique, et éventuellement renforcé, celui du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).

Conseil et accompagnement

Par ailleurs, les Régions demandent « un droit à l'expérimentation des fonctions de Pôle emploi consacrées au conseil et à l'accompagnement. » Objectif selon François Bonneau : « qu'il y ait une articulation entre Pôle emploi et les priorités de formation et d'insertion des Régions », afin que les actions du service public de l'emploi « s'intègrent complètement dans les visions régionales. »

De plus, les Régions souhaitent prendre une part active dans le déploiement du plan d'investissement des compétences annoncé fin septembre par le gouvernement. Dans ce contexte, elles demandent « un plan pluriannuel de trois ans fixant les objectifs nationaux » et « une décentralisation des financements et des moyens ». « Nous proposons de décliner ce plan dans les Régions branche par branche et filière par filière pour atteindre un objectif de proximité et d'adéquation entre l'offre et la demande de formation », précise David Margueritte.

Pilotage public de l'apprentissage

En matière d'apprentissage, comme elles l'avaient indiqué dans leur courrier au Premier ministre, les Régions revendiquent un rôle de pilote et formulent plusieurs propositions destinées à relancer ce mode de formation. Renforcer l'information en direction des familles et des jeunes, confier aux Régions l'organisation de la totalité de l'offre de formation professionnelle initiale, modulariser les formations et les parcours, unifier les primes et aides accordées aux entreprises qui emploient des apprentis, mutualiser les ressources des centres de formation des apprentis et des lycées professionnels.... font ainsi partie des pistes avancées.

Alors que le gouvernement souhaite, dans ce dossier, renforcer le rôle des branches et simplifier le système notamment sur le plan financier, les Régions demandent une nouvelle fois que « le périmètre des responsabilités publiques soit respecté. » Que l'apprentissage échappe aux Régions serait « inconcevable », selon François Bonneau.